

COMMUNIQUE DE PRESSE

MERCREDI 07 OCTOBRE 2026

ALORS QUE LA CRISE ATR SE POURSUIT, AIR CORSICA REGRETTE LE PRÉAVIS DE GRÈVE DE SES PILOTES

Air Corsica poursuit sa mobilisation pour faire face aux conséquences de l'immobilisation d'une partie de sa flotte ATR, tout en maintenant un dialogue constant avec les représentants du personnel navigant technique dans le cadre du mouvement social annoncé.

Depuis plusieurs semaines, la compagnie fait face à une situation technique exceptionnelle ayant conduit à l'immobilisation préventive de ses ATR. Les investigations se poursuivent en étroite coopération avec ATR, le motoriste et les équipementiers concernés afin d'identifier avec précision l'origine du phénomène observé. À ce stade, aucune conclusion définitive n'a encore pu être établie. Les éléments de diagnostic sont attendus pour début novembre.

Malgré ces difficultés, Air Corsica réussit à maintenir l'essentiel de son programme grâce à la mobilisation de ses équipes et au recours à plusieurs compagnies françaises, notamment Air France, Chalcair, Amelia et Transavia. La priorité demeure la continuité du service public aérien et l'information des passagers dans les meilleurs délais.

Une activité partielle envisagée

L'immobilisation prolongée des ATR entraîne des conséquences directes sur l'activité de certains personnels affectés à cette flotte.

Dans ce contexte, Air Corsica se prépare à la mise en place des mesures d'activité partielle pour une partie des pilotes concernés.

Ces mesures s'inscrivent dans un contexte exceptionnel et indépendant de la volonté de l'entreprise, qui supporte simultanément les coûts des affrètements, la désorganisation opérationnelle induite par la crise ATR et la préservation de ses emplois.

La direction rappelle que l'ensemble des décisions prises depuis le début de cette crise vise un objectif unique : garantir la pérennité d'Air Corsica, préserver les emplois et assurer durablement sa mission de service public au bénéfice des territoires corses et de tous ses passagers.

Dialogue social : des propositions concrètes

Air Corsica regrette le maintien du préavis de grève et les perturbations qu'il est susceptible d'engendrer pour ses passagers, particulièrement dans un contexte où la compagnie subit déjà les conséquences opérationnelles et financières de la crise ATR.

Tout au long des discussions, la direction a maintenu le dialogue avec les organisations syndicales et a fait évoluer ses propositions aussi loin que les capacités financières de l'entreprise le permettaient.

Dans ce cadre, la compagnie a proposé :

- Une **augmentation salariale significative** en deux étapes sur l'année 2027,
- Une **prise en charge importante de la rémunération des pilotes concernés par le chômage partiel** lié à l'immobilisation des ATR,
- Plusieurs mesures d'accompagnement destinées à limiter les conséquences de cette situation exceptionnelle.

La direction souligne que ces propositions représentent un effort significatif dans un contexte où l'entreprise doit simultanément absorber le coût des affrètements, les conséquences opérationnelles de la crise ATR et les incertitudes liées aux investigations techniques en cours.

Air Corsica réaffirme sa volonté de poursuivre le dialogue dans un esprit de responsabilité et de recherche de solutions équilibrées, tout en rappelant qu'elle ne peut prendre aujourd'hui des engagements qu'elle ne serait pas en mesure d'honorer demain.

Une responsabilité collective

Plus que jamais, la compagnie appelle à la responsabilité de chacun afin de préserver un outil essentiel au service de la Corse.

La priorité d'Air Corsica demeure la sécurité des vols, la continuité du service public, la préservation des emplois et l'avenir de l'entreprise. Les équipes resteront pleinement mobilisées dans les jours à venir pour limiter les perturbations, accompagner les passagers et poursuivre les travaux engagés avec l'ensemble des parties prenantes afin de permettre le retour en exploitation des ATR dans les meilleures conditions de sécurité.